



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2019 à 18h

Présents : MM RIPOCHE, BURBAUD, PINAUD, COUVIDAT, FOUCHIER, Mme PLANTEVIGNE, Mme PERVERY, Mme RODET, MM MESNARD, TRAINAUD, LAIDET Michel, Mme ROY Françoise, Mr BONNEAU, MM VIGNAUD, GODICHAUD, LABROUSSE, ROY Francis, COBERAC, BOURINET, GUILLOT, PANNETIER, LESAGE, GAUVIN, CHAUVET.

Excusés : MM DESSIRIEIX, LAIDET Alain, Mme VANDESTICK, Mme ROBERT-MORISSET, Mr TURQAT, Mme BASSET, MM FOURNIER, VOUDON, DEVIGE

TRAVAUX DE VOIRIE FDAC 2020/2021/2022/2023

Le conseil décide de lancer des appels d'offres pour la maîtrise d'œuvre et les travaux de voirie FDAC sous la procédure adaptée pour une durée de 4 années 2020 à 2023 selon le Code de la Commande Publique.

ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER

Pour faire suite au droit de préemption du Président de la Communauté de communes, l'assemblée délibérante décide l'acquisition d'un ensemble immobilier pour un montant de 140000 € sur la zone d'emploi « le Lantillon » à Rouillac à l'association Plein Feu, en vue d'y installer la recyclerie AVRIL.

RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE CALITOM

Ce rapport 2018 est approuvé à l'unanimité.

SERVICE EAU POTABLE

Le conseil communautaire décide des durées d'amortissements des biens mobiliers et immobiliers du service Eau Potable.

SERVICE ASSAINISSEMENT

- Assainissement collectif :

• Redevance au 1^{er} Janvier 2020 :

- part fixe annuelle : 80€ HT /logement
- part proportionnelle en fonction du volume d'eau consommé : 2,02€ HT /m³

• Financement du service au 1^{er} Janvier 2020 :

- Institution de la participation aux frais de branchement : 454,55€ HT / branchement
- Institution de la participation pour le financement de l'assainissement collectif pour les constructions neuves :
 1. participation par logement : 2000€
 2. participation dans le cadre d'un lotissement :
 - de 2 à 5 logements : 2000€
 - de 6 à 10 logements : 1600€
 - à partir de 11 logements : 1400€

Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement du cahier des charges de l'exploitation de l'assainissement collectif du territoire communautaire sera signée avec Charente eaux.

Une proposition de prix sera faite au vendeur pour l'acquisition d'un terrain à GENAC en vue d'y installer la future station.

PERSONNEL

Il est décidé de créer les postes suivants :

- 1 poste d'adjoint technique stagiaire au 1/11/2019 à raison de 15h/semaine
- 1 poste en CDD d'adjoint technique pour une durée de 3 mois à raison de 30h/semaine pour le Pôle Enfance

Le Président informe la titularisation d'un agent à la médiathèque au 15 septembre, et la demande d'un emploi fonctionnel de DGS au 1^{er} janvier 2020.

SUBVENTIONS

Le conseil alloue les subventions suivantes :

ALPR : 5 050€ / LA PALENE : 4 350€ / OFFICE DU TOURISME : 3 400€ (contrat d'animation 2019)

Club MARPEN : 3 600€

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Sont acceptées les sommes suivantes :

Budget habitat : 1974,77€ / Budget ordures Ménagères : 2 365,50€

DIVERSES INFORMATIONS

Le Président fait part à l'assemblée :

- Des remerciements de la bibliothèque de Gourville pour leur subvention
- Des dates des Prochaines réunions du conseil : 14 octobre, 18 novembre et 9 décembre 2019
- Du 20^{ème} anniversaire de la Médiathèque : les 5 et 6 octobre 2019
- Que suite au désistement de l'urbaniste dans le marché de prestations de services pour l'élaboration du PLUI, un nouvel appel d'offres va être lancé.

A 19h45, le Président lève la séance.